

**MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES**  
*COMTÉ DE SAGUENAY*  
*PROVINCE DE QUÉBEC*

---

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 10 septembre 2018, à 19h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents :           Monsieur le maire   Francis Bouchard

                                  Madame la conseillère  
                                                          Manon Brassard

                                  Messieurs les conseillers  
                                                          Charles Lessard  
                                                          Luc Gilbert  
                                                          Martin Simard

Sont absents :           Messieurs les conseillers  
                                                          Martin Gagné  
                                                          Réjean Lacasse

Est également présente :   La directrice générale et secrétaire-  
                                                          trésorière, Madame Marie-Eve Bouchard

---

1. Mot de bienvenue du maire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018 et de la séance extraordinaire du 16 juillet 2018;
4. DOSSIERS DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL :
  - 4.1. Nomination d'un représentant au Conseil d'administration provisoire du nouvel office d'habitation (OH) à être créé;
  - 4.2. Dossier Lynda Tremblay – Entente et transaction.
5. PÉRIODE DE QUESTIONS ;
6. DOSSIERS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :
  - 6.1. Élection partielle du 23 septembre 2018 – Rapport de la présidente d'élection;
  - 6.2. Adoption de la politique *dons et commandites*;
  - 6.3. Modification de la tarification sur l'entreposage dans l'aréna
  - 6.4. Achat ordinateurs.
7. DOSSIERS DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES :
  - 7.1. Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la municipalité de juillet 2018 :
  - 7.2. Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la municipalité d'août 2018 :
  - 7.3. Dépôt de la liste des comptes du camping Bon-Désir de juillet 2018 :
  - 7.4. Dépôt de la liste des comptes du camping Bon-Désir d'août 2018 :
  - 7.5. Dépôt de la liste des comptes de la salle de quilles de juillet 2018 :
  - 7.6. Dépôt de la liste des comptes de la salle de quilles d'août 2018 :
  - 7.7. Dépôt et acceptation du budget révisé au 19 juillet de l'OMH des Bergeronnes
  - 7.8. Autorisation à mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal

- 7.9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 2018-117 décrétant un emprunt pour pourvoir aux frais de refinancement
8. DOSSIERS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME :
  - 8.1. Adoption du second projet de règlement no. 2018-115 modifiant le règlement de zonage et ses amendements ainsi qu'au cahier des spécifications pour ajouter un sous-secteur d'usages à la zone 125-PR (réf. : implantation dérogatoire d'un bâtiment temporaire construit par la Communauté d'Essipit en cour avant du Centre Archéo Topo;
  - 8.2. Adoption du second projet de règlement no. 2018-116 permettant de régulariser l'exploitation de plusieurs types d'usages dérogatoires sur le lot 4 343 555 et par ce fait même, créer la zone 230-Fc en la constituant des lots 4 343 555 et 5 937 669 (entreprise Pièces et Service S.G., 296, route 138, 9065-0524 Québec inc.);
  - 8.3. Demande d'autorisation d'aliénation en faveur des entreprises 9176-0280 Québec Inc. et 9176-0306 Québec Inc.;
  - 8.4. Projet d'assainissement des eaux usées – Offre de services professionnels – AVIZO experts-conseils en assainissement des eaux usées;
  - 8.5. Projet de mise aux normes eau potable - résolution pour le dépôt au MAMOT de la programmation TECQ 2014-2018 révisé;
  - 8.6. Élargissement de l'accotement adjacent à l'aréna pour maximiser le rôle des glissières de sécurité en béton prévues pour la neige du toit de l'aréna;
  - 8.7. Nettoyage des conduits et de l'échangeur d'air du CPE, la Giroflée;
  - 8.8. Nettoyage des fossés dans le Rang St-Joseph, rue de la Mer secteur Archéo Topo et du Lac à Raymond;
  - 8.9. Drainage du hangar municipal à l'aérogare.
9. DOSSIERS DU SERVICE INCENDIE :
  - 9.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 2018-118 relatif à la prévention des incendies et abrogation du règlement no. 2008-0044;
  - 9.2. Achat pour système de dénombrement;
  - 9.3. Avis de présentation et dépôt du projet de règlement no. 2018-119 concernant une modification au règlement no. 2004-023 art. 3.9, 3.10 et 3.11 relatif à la tarification incendie;
  - 9.4. Entente intermunicipale sur la fourniture de service en sécurité incendie – nomination d'un représentant.
10. DOSSIERS DU CAMPING BON-DÉSIR :
  - 10.1. Rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir par le maire;
  - 10.2. Dépôt de la lettre de démission de l'employé Stefan Junior Gauthier.
11. DOSSIERS DE LA SALLE DE QUILLES :
  - 11.1. Rapport d'activités de la salle de quilles par le conseiller Martin Gagné;
  - 11.2. Dépôt de la lettre de démission de M. Luc Gagnon.
12. DOSSIERS – AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :
  - 12.1. Activités Journées de la culture;
  - 12.2. Achat de matériaux pour la bibliothèque;
  - 12.3. Adoption d'un nouveau logo pour la salle de quilles.

13. DEMANDES DE COMMANDITES, D'AIDE FINANCIÈRE OU DE COTISATION ANNUELLE :

- 13.1. Campagne spéciale de la Société canadienne de la sclérose en plaques – demande d'aide financière pour approfondir les études de cette maladie dégénérative;
- 13.2. Demande de renouvellement pour adhérer au *Guide du camping au Québec 2019* et au site internet *campingquebec.com*;
- 13.3. Comité organisateur de la Randonnée Vélo santé d'Alcoa – demande de commandites;
- 13.4. Demande de commandite pour la 9e édition de la Coupe Roger.

14. CORRESPONDANCES:

- 14.1. Demande d'aide pour bénéficier du programme de subvention en loisirs et en sports pour M. Frédéric Imbeault;
- 14.2. Demande de priorité pour les campeurs saisonniers pour choisir leur terrain dans les secteurs B, C et D et d'ététer les arbres du secteur A pour profiter de la vue sur le fleuve;
- 14.3. Invitation au *Grand Souper gastronomique Côte-Nord*, avec Philippe Mollé accompagné d'artisans culinaires qui aura lieu vendredi le 19 octobre 2018 à 18h, à l'Hôtel Le Manoir à Baie-Comeau;
- 14.4. Remerciement pour la commandite octroyée à la Traversée du Lac Gobeil 3<sup>e</sup> édition;
- 14.5. Invitation pour le congrès sur la médecine d'urgence en région du CISSS de la Côte-Nord – 14<sup>e</sup> édition;
- 14.6. Invitation au colloque Vieillir et vivre chez-soi, dans sa communauté, dans son milieu de vie, les 25 et 26 octobre 2018.

15. VARIA :

- 15.1. Formation comité travaux publics – nomination de deux conseillers;
- 15.2. Montant forfaitaire pour frais de déplacements du responsable des travaux publics, Simon-Pierre Dufour;
- 15.3. Embauche au poste de préposé(e) à l'entretien ménager – autorisation d'aller en appel de candidatures.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ;

17. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

---

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

**18-09-2880 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que l'item « VARIA » soit maintenu ouvert.

**18-09-2881 Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018 et de la séance extraordinaire du 16 juillet 2018**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet dont copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soit, par la présente, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juillet dont copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soit, par la présente, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

**DOSSIERS DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL :**

**18-09-2882 Nomination d'un représentant au Conseil d'administration provisoire du nouvel office d'habitation (OH) à être créé**

---

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) souhaite le regroupement des offices d'habitation (OH);

CONSIDÉRANT QUE ces regroupements doivent se réaliser sur une base consensuelle;

CONSIDÉRANT QU'un représentant du conseil municipal a été délégué pour siéger sur le CTC (comité de transition et de concertation);

CONSIDÉRANT QU'un plan d'affaires sur le projet de regroupement doit être présenté à la SHQ;

CONSIDÉRANT QU'un représentant nommé par la municipalité doit siéger sur le Conseil d'administration provisoire du nouvel office à être créé et que Mme Isabelle Gagnon doit être remplacée;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil recommande la nomination de M. Réjean Lacasse pour siéger au Conseil d'administration provisoire du nouvel office à être créé.

**18-09-2883 Dossier Lynda Tremblay – Entente et transaction**

---

CONSIDÉRANT les différents litiges opposant les parties dont notamment un recours devant le Tribunal administratif du travail dans le dossier no CQ-2017-2598 et une réclamation de la Municipalité pour les honoraires d'un vérificateur ad hoc ;

CONSIDÉRANT que Madame Tremblay a remboursé intégralement toutes les sommes d'argent qui avaient été identifiées;

CONSIDÉRANT que Madame Tremblay renonce à son recours au Tribunal administratif du travail et par le fait même, à sa réintégration comme employé de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'ensemble des circonstances, les coûts importants déjà encourus et ceux qui seraient à encourir dans la poursuite des procédures;

CONSIDÉRANT les recommandations de nos conseillers juridiques;

CONSIDÉRANT les échanges entre les parties qui ont permis d'en venir à une entente globale et finale permettant de mettre fin à tous les litiges entre les parties;

CONSIDÉRANT que la Municipalité, par l'entremise de son conseil municipal, de ses élus ou de ses fonctionnaires ou employés, et Madame Tremblay s'engagent à ne formuler aucun commentaire verbal ou écrit, public ou en privé, concernant les divers litiges qui les ont opposés et qui font l'objet de la présente transaction;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le Conseil autorise monsieur le maire et la directrice générale à signer le document : « ENTENTE ET TRANSACTION » annexé afin de clore définitivement ce dossier.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire répond aux questions de l'assistance.

#### **DOSSIERS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :**

##### **18-09-2884 Élection partielle du 23 septembre 2018 – Rapport de la présidente d'élection**

---

Mme Marie-Ève Bouchard, présidente d'élection, informe que le scrutin annoncé au 23 septembre 2018 n'aura pas lieu et qu'elle a proclamé M. Martin Simard élu par acclamation au poste de conseiller no. 1 et M. Luc Gilbert élu par acclamation au poste de conseiller no. 4.

Les actes suivants ont été posés :

- Proclamation d'élection du candidat
- Assermentation de l'élu au respect du code d'éthique et de déontologie
- Déclaration des intérêts pécuniaires du candidat

##### **18-09-2885 Adoption de la politique *dons et commandites***

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire implanter une nouvelle politique concernant les dons et commandites;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle procédure permettrait une meilleure gestion et assurerait un contrôle des demandes ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil adopte la nouvelle politique concernant les dons et commandites.

**18-09-2886 Modification de la tarification sur l'entreposage dans l'aréna**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le montant de la location pour l'entreposage dans l'aréna soit de 1.75 \$ du pied carré.

**18-09-2887 Achat ordinateurs**

---

CONSIDÉRANT QUE les ordinateurs actuels sont désuets;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte l'achat de deux ordinateurs de la firme Info-Comm au montant de 2 492.55 \$ taxes et installation incluses.

QUE l'un des ordinateurs soit payé à partir du compte du camping Bon-désir.

**DOSSIERS DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES :**

**18-09-2888 Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la municipalité de juillet 2018 :**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 87 286.39 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de juillet 2018

Je, Marie-Eve Bouchard, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 87 286.39 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES  
MUNICIPALITÉ**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2018-07			
Amusement SC	#233869 Location jeux gonflable St-Jean	632.36 \$	
Assaini Conseil	Test trimestriel avril à mai 919.80\$, test trimestriel janv à mars 919.80\$ (2)	1 839.60 \$	
Atelier Brisson Gagné	#233796 Pièces tondeuse 114.96\$, #233976 corde pour fouet 19.53\$, #233986 fil pour fouet 103.47\$ (3)	237.96 \$	
Centre Archéo-Topo	Vernissage exposition "la forge des Bergeronnes)	70.61 \$	
CMP Mayer inc.	#233767 Casque pour service incendie	961.08 \$	
Constructions SRV	#233967 Réparation toiture caserne	518.54 \$	
Dicom express	Transport	71.23 \$	
Duchênes Sports	#233842 Bottes de travail	206.94 \$	
Électronique Mercier	Contrat annuel	176.05 \$	

Environnex	Test d'eau mensuel 580.32\$, test d'eau projet tecq 304.68\$, test d'eau projet tecq 290.89\$, test d'eau projet tecq 40.24\$, test d'eau pour camping 35.68\$, test d'eau mensuel 239.28\$ (6)	1 491.09 \$	
Équipement environnemental terra inc.	#233964 Bétonite enrobé projet Tecq	620.58 \$	
Équipement GMM inc.	Contrat photocopieur mensuel juin et juillet (4)	238.15 \$	
Festival de la Baleine Bleue	RES 18-07-2873 Contribution financière pour l'assurance	600.00 \$	
Fisa	Cotisation syndicale	131.35 \$	
Francis Bouchard	Déplacement (2)	130.93 \$	
G.L.R.	#233962 Lait 3.78\$, #233978 sucre 4.49\$, RES18-07-2871 cocktail messe des couples 183.92\$, liqueurs 3.00\$, #233878 buffet réunion du conseil 74.80\$, eau 23.31\$, #233979 eau javel 2.86\$, eau 11.00\$ (8)	307.16 \$	
Garage Janine Boulianne	#233987 Batterie avec charge profonde antenne 137.92\$, #233975 bearing réparation tracteur 66.63\$ (2)	204.55 \$	
Garage Roger Foster	#233833 Vérification annuelle camions incendie	469.91 \$	
Gauthier Transport	Transport BCM 17.60\$, transport BCM 20.78\$, transport BCM 20.78\$, transport BCM 20.78\$, transport BCM 20.78\$, transport signalisation interligne 68.76\$, transport MGA service 52.24\$ (7)	221.72 \$	
Javel Bois-Francis	#233984 Chlore	668.06 \$	
Les Entreprises Carl Brassard	#233965 Installation fillage électrique pour climatisation cje 465.36\$, #233960 réparation lumières de rue Route 138 et rue Principale, installation drapeau à l'édifice municipal avec nacelle 274.87\$ (2)	740.23 \$	
Les Puits du Québec inc.	#233894 Nettoyage du puits projet tecq	4 996.63 \$	
Location grues Daniel Fortin	#233981 Location grues projet tecq	2 112.67 \$	
Louis-Philippe Lepage	#233980 Tuyau projet tecq 29.17\$, #233971 tuyaux projet tecq 267.64\$, #233970 bois, sangle projet tecq 78.45\$, #233977 écrou, teinture, peinture pour signalisation et table de pique-nique 148.93\$, #233970 tuyaux, raccord, bouchon, colle, adaptateur projet tecq 214.26\$, #233966 bardeau réparation toiture caserne 9.69\$, #233968 poteau pour signalisation 15.12\$, #233953 bois pour signalisation 77.75\$, maillon pour signalisation 3.54\$ (9)	844.55 \$	
Mauvalin	#233974 Achat air climatisé cje et administration	4 317.31 \$	
Motel La Croisière	Hébergement Michel Gaudreault test de puit projet tecq	1 037.68 \$	
Motel Le Marinier	Hébergement Michel Gaudreault test de puit projet tecq	384.04 \$	
Municipalité Sacré-Cœur	Vérification pompe portative 225.06\$, réparation véhicule dmc tsr 2000 injectrac 267.88\$, entretien véhicule vtt 80.33\$, entretien remorquage gmc t8500 221.19\$, entretien véhicule #468 injectrac 29.50\$ (5)	823.96 \$	
Papeterie du Fleuve	#233893 Fourniture de bureau	89.66 \$	
Petite Caisse	Envoi postaux, épicerie, seau	120.50 \$	
Produits BCM Itée	Manomètres projet tecq 282.19\$, tuyaux, vanne, adaptateur, boyau projet tecq 42.17\$ (2)	324.36 \$	
Purolator	Transport 35.57\$, transport 5.30\$ (2)	40.87 \$	
Registraire des entreprises du Québec	Mise à jour annuelle	17.00 \$	
Sani-Manic	#233954 Vidanger toilette chimique 137.97\$, #233892 vidanger toilette chimique 137.97\$ (2)	275.94 \$	
Serge Lessard	Achat vêtement sécurité	109.22 \$	
Signalisation interligne	#233866 Panneau signalisation, dos d'âne, clous	1 448.12 \$	
Soudure Martin Tremblay inc.	#233963 Recherche en eau souterraine projet tecq	2 781.25 \$	
Thibeault & associé	#233952 Test appareil respiratoire	354.01 \$	
Vip Télécom	Contrat mensuel juillet 173.27\$, contrat mensuel juin 173.27\$ (2)	346.54 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>30 962.41 \$</b>	
<b>LISTE DES DÉBOURSÉS 2018-07</b>			
Luc Caron	Dommage et intérêt mensuel	269.08 \$	2544
Gestions JPDC inc.	Mandat pour entrevue agent développement et service technique	1 092.26 \$	2575

Croix-Rouge	Entente service aux sinistrés	160.00 \$	2576
Leopaul Thibeault	#233895 Réparation et remplacement système filtration d'eau projet Tecq	1 600.00 \$	2577
Pascal Gaudreault	Frais inscription registre routier, déplacement	106.80 \$	2578
Poste Canada	Info du 13-07-2018	61.47 \$	2580
MGA Geoservice	Honoraire travaux préparatoire pour investigation rang St-Joseph projet Tecq	11 311.18 \$	2581
Fisa	Cotisation syndical	152.02 \$	2582
Association des directeurs municipaux	RES 18-02-2680 Abonnement ADMQ	1 311.49 \$	2583
Bell Mobilité	Télécommunication cellulaire	45.09 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte	7.32 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	245.56 \$	Accès D
Négotel	Télécommunication du 22-06-18 au 21-07-18	823.81 \$	Accès D
Négotel	Télécommunication 22-07-18 au 21-08-2018	826.95 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à ls source juillet	3 760.51 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source juin	4 963.93 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source juillet	9 222.93 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source juin	12 232.36 \$	Accès D
Vidéotron	Frais internet	103.42 \$	Accès D
Chambre des Commerces	Assurance collective juillet	1 164.62 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	32.93 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	76.28 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	440.21 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	619.40 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	640.06 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	902.76 \$	Auto
Standard life	Cotisation RPA juillet	1 775.30 \$	Auto
Standard life	Cotisation RPA juin	2 376.24 \$	Auto
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>56 323.98 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>87 286.39 \$</b>	

**18-09-2889 Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la municipalité d'août 2018 :**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 85 094.95 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois d'août 2018

Je, Marie-Eve Bouchard, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 85 094.95 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES  
MUNICIPALITÉ**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2018-08			
Ascenseurs Cloutier	Entretien plate-forme élévatrice archéo	257.50 \$	
CMP Mayer	Bunkers	3 187.69 \$	
Communication RF Tech inc.	Installation lien radio pour système incendie Bergeronnes et Forestville	2 765.59 \$	
Consultant S. Dufour	Honoraire projet eau potabale 3567.10\$, honoraire eau souterraine rg St-Joseph 10553.91\$, honoraire assainissement eau usée 402.41\$ (3)	14 523.42 \$	
Dicom express	Frais transport	16.74 \$	
EPB produits de bureau	#233998 Cartouche d'encre	363.32 \$	
Équipement GMM	Contrat service (2)	70.08 \$	

G.L.R.	Insecticide, eau 22.16\$, eau javel 5.73\$, eau 1.49\$, eau 1.49\$, lait 3.78\$, lait 4.79\$, #233994 ampoule secteur age d'or 13.44\$, lait 3.78\$ (8)	56.66 \$	
Gauthier Transport	Frais transport	17.60 \$	
Le Journal Haute Côte-Nord	Avis public intention de dissolution corporation portuaire	52.89 \$	
Lépine (Produits sanitaires)	#233997 Produit ménagé	92.19 \$	
Louis-Philippe Lepage	#768055 Béton, lame, ruban, peinture, sonotube 153.57\$, corde 55.79\$ (2)	209.36 \$	
Maltais & Ouellet	#768061 Pièces pour tracteur	70.63 \$	
MRC HCN	Quote part matières résiduelles	32 171.50 \$	
Municipalité de Tadoussac	Salaire préventionniste 2130.53\$, formation 175.00\$, salaire urbanisme 5120.875\$ (3)	7 426.38 \$	
OMH	Contribution municipale 2017	3 461.00 \$	
Pièces et Service SG	#233874 Changement pneu tracteur 132.22\$, location pelle avec déchiqueteuse 390.92\$ (2)	523.14 \$	
Pompage industriel	#233983 Pompe à béton TECQ	1 648.46 \$	
Purolator	Frais transport	5.28 \$	
Revenu Québec	Droits et matriculation registraire des entreprises Régie développement	37.04 \$	
S.R.V. (Constructions)	#233985 Voyage de gravier 776.08\$, #768059 niveleuse, voyage de gravel et 0 3/4 2219.02\$, #768057 niveleuse 298.94\$ (3)	3 294.04 \$	
Terrassement et Pavage SL	#233890-233891 Réparation boîte d'eau rue principale et rang St-Joseph 470.83\$, #768066 préparation asphaltage rang St-Joseph 1062.95\$ (2)	1 533.78 \$	
Test-Air	#768056 Clapet pour réparation borne fontaine	558.55 \$	
Vip télécom	Contrat service	173.27 \$	
Voltige	Lutrin nature et histoire sentier diversité 4785.26\$, dépliant sentier diversité 684.10\$ (2)	5 469.36 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>77 985.47 \$</b>	
<b>LISTE DES DÉBOURSÉS 2018-08</b>			
Patrice Imbeault	Subvention loisirs	624.00 \$	2590
Luc Caron	Domage et intérêt août et septembre	538.16 \$	2592
Pascal Gaudreault	Frais cellulaire janv à juin	180.00 \$	2593
Comité Bibliothèque	Achat de livres	850.00 \$	2634
Fondation du CSSSM	Randonnée vélo santé	50.00 \$	2635
Poste Canada	Info municipal du 29-08-18	61.46 \$	2636
Bell Mobilité	Frais cellulaire	45.09 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte 7.32, frais carte 3.50, #233871 essence tondeuse 40.89\$, essence F-150 152.61\$, #233956 diesel tracteur 115.43\$, #233959 essence petit outil et tondeuse 38.79\$, #233955 essence F-150 164.25\$, #233988 essence petit outils 55.81\$, essence F-150 162.59\$, #233957 essence tondeuse 54.78\$, #233958 essence tondeuse et petit outils 55.76\$, diesel tracteur 131.82\$ (12)	979.89 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	29.52 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	260.31 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	726.82 \$	Accès D
Négotel	Télécommunication	846.73 \$	Accès D
Vidéotron	Frais internet	103.42 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	41.25 \$	auto
Hydro-Québec	Électricité	277.44 \$	Auto
La Chambre des Commerces	Assurance collective	1 495.39 \$	Auto
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>7 109.48 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>85 094.95 \$</b>	

**18-09-2890 Dépôt de la liste des comptes du camping Bon-Désir de juillet 2018 :**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général du camping Bon-Désir des Bergeronnes pour une somme totalisant 34 471.82\$ \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de juillet 2018

Je, Marie-Eve Bouchard, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 34 471.82 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES  
CAMPING BON-DÉSIR**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2018-07			
Arctic Glacier	Glace 505.92\$, #233909 glace 365.40\$ (2)	871.32 \$	
Atelier Brisson Gagné	#842245 Courroies et couteaux tondeuse 236.79\$, crédit retour une courroie et couteau -74.71\$ (2)	162.08 \$	
Communication Radiotech	#233823 Location radio	68.81 \$	
Eugène Allard	#842230 Lave vitre 12.80\$, #233925 gant latex 13.67\$, suite de la commande gant latex 72.33\$, #233933 savon à main 208.22\$, détergent tout usage 15.03\$, crédit sur révision du prix palette de papier toilette -129.97\$ (6)	192.08 \$	
Figma	#233927 Réparation sècheuse	114.92 \$	
G.L.R.	#233905 Achat boutique 170.79\$, lait au chocolat pour boutique 19.90\$, petit fromage pour boutique 5.25\$ (3)	195.94 \$	
G.L.R.	Huile 2.86\$, crédit huile -2.86\$, #233915 achat boutique 166.37\$, #233919 achat boutique 12.00\$, #233923 achat boutique 76.69\$, #233922 achat boutique 38.30\$, #233929 achat boutique 143.57\$, #233932 achat boutique 231.17\$ (8)	668.10 \$	
Identification sports	#842238 Uniforme de travail	980.17 \$	
Les Entreprises Carl Brassard	#233908 Réparation d'un boîtier électrique 50 amp	135.63 \$	
Louis-Philippe Lepage	#233907 Robinet, coude, raccord, fluorescent, lumière (crédit à recevoir) 164.81\$, crédit lumière -81.04\$, #233912 ventilateur, collier, vinyl 40.26\$, #233928 soffite, facia 169.56\$, #233930 allume feu 31.51\$, #233920 vis 28.46\$, bois, huile à moteur 391.54\$, #233913 boulon, maillon, écrou 16.36\$, #233926 bouchon, vérificateur de prise, prise, transformateur 81.92\$ (9)	843.38 \$	
Municipalité des Bergeronnes	Télécommunication, internet, frais transport	375.72 \$	
Rénovations J.M.B.R.	#233910 Fluorescent 31.02\$, #233911 masque de sécurité 13.78\$ (2)	44.80 \$	
Solugaz	Propane	839.28 \$	
Solutions Web Pixum	Frais réservation	1 179.93 \$	
Strapco	#233906 Strap pour le bois	240.30 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>6 912.46 \$</b>	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2018-07			
Ministère du Revenu	Déclaration taxe hébergement avril à juin	175.53 \$	949
Carte Corpo-rate	Frais carte	3.66 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	210.23 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	275.37 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source juin	2 169.46 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source juillet	2 207.03 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source juillet	5 349.53 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source juin	5 683.32 \$	Accès D
Revenu Québec	Déclaration TPS-TVQ avril à juin	7 703.32 \$	Accès D
Netbanx	Frais mensuel juin	129.63 \$	Auto
Netbanx	Frais mensuel juillet	206.95 \$	Auto
Visa Desjardins	Frais carte site web juin	308.00 \$	Auto
Visa Desjardins	Frais carte site web juillet	592.30 \$	Auto

Visa Desjardins	Location paiement direct juin	653.42 \$	Auto
Visa Desjardins	Location paiement direct juillet	1 891.61 \$	Auto
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>27 559.36 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>34 471.82 \$</b>	

**18-09-2891 Dépôt de la liste des comptes du camping Bon-Désir d'août 2018 :**

EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
 APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général du camping Bon-Désir des Bergeronnes pour une somme totalisant 17 722.92 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois d'août 2018

Je, Marie-Eve Bouchard, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 17 722.92 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES  
 CAMPING BON-DÉSIR**

<b>LISTE DES COMPTES À PAYER 2018-08</b>			
Anik Gagnon	#233949 Achat accommodation boutique	79.38 \$	
Arctic Glacier	#233934 Glace 325.40\$, #968953 glace 22.08\$, #233943 glace 448.20\$ (3)	795.68 \$	
Atelier Brisson Gagné	Courroie	189.66 \$	
Croisières AML	Vente de croisières	1 181.76 \$	
Eugène Allard	#233936 Savon à linge 23.52\$, #233937 papier à main, produit ménager 361.16\$, produit ménager 14.86\$, #233947 papier toilette petit rouleau, savon antibactérien 282.84\$, crédit savon antibactérien - 205.85\$ (5)	476.53 \$	
Figma	#968954 Réparation sècheuse	359.87 \$	
G.L.R.	#233935 Achat boutique 198.63\$, #233942 achat accommodation 305.58\$, #233948 achat accommodation 174.32\$, frais livraison 3.45\$, #233919 achat accommodation 47.19\$, achat accommodation 21.59\$, #968951 produit ménager 4.29\$ (7)	755.05 \$	
Les Entreprises Essipit	Vente de croisières	2 668.06 \$	
Louis-Philippe Lepage	Retour robinet pour une autre marque 9.72\$, #233939 ampoule 24.83\$, #233941 robinet, clé 43.42\$, #233944 moustiquaire 15.49\$ (4)	93.46 \$	
MEI Assainissement	#842234 Réparation fosse septique ultra-violet	3 899.95 \$	
Municipalité des Bergeronnes	Frais télécommunication, internet	89.60 \$	
Plomberie Conrad Martel	#233924 Réparation clapet de douche	87.38 \$	
Rénovations J.M.B.R.	#233950 Ampoules	13.66 \$	
Solugaz	Propane 115.93\$, propane 993.55\$ (2)	1 109.48 \$	
Solutions web Pixum	Frais réservations en ligne juillet	2 139.40 \$	
Stapco	#233938 Pièce pour réparer strappeuse	24.32 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>13 963.24 \$</b>	
<b>LISTE DES DÉBOURSÉS 2018-08</b>			
Anik Gagnon	#233931-233918-213916 Arbre de direction pédalo, produit ménager, achat accommodation pour boutique	224.55 \$	950
Renaud Bouchard	Déplacement	69.30 \$	951

Christian Lessard	Remboursement réservation	24.78 \$	952
Carte Corpo-rate	Frais carte	1.75 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte 3.66\$, #842250 essence 74.35\$, diesel 73.37\$, diesel 46.96\$, #842246 essence et diesel 227.94\$, essence 183.91\$, #233921 essence 154.65\$, diesel 26.41\$ (8)	791.16 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	116.96 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	170.30 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	207.97 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	1 004.27 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	1 148.64 \$	Accès D
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>3 759.68 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>17 722.92 \$</b>	

**18-09-2892 Dépôt de la liste des comptes de la salle de quilles de juillet 2018 :**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
 APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 1 959.65 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de juillet 2018

Je, Marie-Eve Bouchard, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 1 959.65 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES  
SALLE DE QUILLES**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2018-07			
G.L.R.	#233991 Savon vaisselle 13.09\$, #233969 liqueur 6.35\$, crédit bouteille -12.00\$ (3)	7.44 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>7.44 \$</b>	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2018-07			
Brasserie Labatt	#233961 Bières	1 076.52 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	875.69 \$	Auto
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>1 952.21 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>1 959.65 \$</b>	

**18-09-2893 Dépôt de la liste des comptes de la salle de quilles d'août 2018 :**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
 APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 3 369.13 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois d'août 2018

Je, Marie-Eve Bouchard, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 3 369.13 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES  
SALLE DE QUILLES**

<b>LISTE DES COMPTES À PAYER 2018-08</b>			
Camping Bon-Désir	Glace	30.01 \$	
G.L.R.	Insecticide	11.49 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>41.50 \$</b>	
<b>LISTE DES DÉBOURSÉS 2018-08</b>			
S.A.Q.	#233989 Alcools	495.62 \$	2587
Brasserie Labatt	#233990 Bières	2 832.01 \$	Accès D
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>3 327.63 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>3 369.13 \$</b>	

**18-09-2894 Dépôt et acceptation du budget révisé au 19 juillet de l'OMH des Bergeronnes**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
 APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte le budget révisé de l'OMH de Bergeronnes transmis par la SHQ en date du 19 juillet 2018 dont le montant de contribution à payer par la municipalité est de 11 338 \$.

**18-09-2895 Autorisation à mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal**

---

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

CONSIDÉRANT QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

**18-09-2996 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 2018-117 décrétant un emprunt pour pourvoir aux frais de refinancement.**

---

AVIS DE MOTION est donné par M. Luc Gilbert, conseiller, qu'il y aura adoption lors d'une prochaine séance du Conseil, du règlement no. 2018-117 décrétant un emprunt pour pourvoir aux frais de refinancement.

Un projet de règlement est présenté conformément aux dispositions de la loi et le règlement entrera en vigueur dès la date de son adoption.

**DOSSIERS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME :**

**18-09-2897 Adoption du second projet de règlement no. 2018-115 modifiant le règlement de zonage et ses amendements ainsi qu'au cahier des spécifications pour ajouter un sous-secteur d'usages à la zone 125-PR (réf. : implantation dérogatoire d'un bâtiment temporaire construit par la Communauté d'Essipit en cour avant du Centre Archéo Topo :**

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage 2010-050 est modifié par le règlement 2018-115 afin d'ajouter un sous-secteur d'usages à la zone 125-Pr et ainsi modifier la grille des spécifications;

CONSIDÉRANT QUE toute municipalité locale peut, par règlement, modifier son règlement de zonage afin de répondre aux nouvelles réalités d'aménagement et de développement de son territoire, tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes désire autoriser le sous-secteur d'usages « 487 - transport de tourisme et d'agrément » dans la zone 125-Pr;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 11 juin 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le second projet de règlement soit adopté et qu'il soit décrété ce qui suit :

**RÈGLEMENT NO. 2018-115**

---

RÈGLEMENT MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT 2010-050 RELATIF AU  
ZONAGE ET AU CAHIER DES  
SPÉCIFICATIONS POUR AJOUTER UN  
SOUS-SECTEUR D'USAGES À LA ZONE  
125-PR

---

**ARTICLE 1.**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2.**

Que soit ajouté à la zone 125-Pr, le sous-secteur d'usages « 487 - Transport de tourisme et d'agrément » en tant que sous-secteur d'usages autorisé.

**ARTICLE 3.**

La grille des spécifications de la zone 125-Pr est modifiée par l'ajout du sous-secteur d'usages « 487 - Transport de tourisme et d'agrément » ainsi que par l'ajout de la note suivante : « Une cabine de repos d'au plus 27

mètres carrés peut être installée en cour avant ou latérale d'un bâtiment principal. Une cabine de repos isolée doit être implantée à au moins 0,6 mètre d'un bâtiment principal ainsi qu'à au moins 1,5 mètre des lignes du terrain. »

#### ARTICLE 4. **ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

**ADOPTÉ AUX BERGERONNES, CE 10<sup>IÈME</sup> JOUR DE SEPTEMBRE 2018**

---

FRANCIS BOUCHARD  
MAIRE

---

MARIE-EVE BOUCHARD  
DIRECTRICE GÉNÉRALE  
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

**18-09-2898 Adoption du second projet de règlement no. 2018-116 permettant de régulariser l'exploitation de plusieurs types d'usages dérogatoires sur le lot 4 343 555 et par ce fait même, créer la zone 230-Fc en la constituant des lots 4 343 555 et 5 937 669 (entreprise Pièces et Service S.G., 296, route 138, 9065-0524 Québec inc.) :**

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage 2010-050 est modifié par le règlement 2018-116 afin de créer une nouvelle zone et ainsi lui administrer un nouveau cahier des spécifications;

CONSIDÉRANT QUE toute municipalité locale peut, par règlement, modifier son règlement de zonage afin de répondre aux nouvelles réalités d'aménagement et de développement de son territoire, tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes désire régulariser l'exploitation de plusieurs types d'usages dérogatoires sur le lot 4 343 555;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes désire créer la zone 230-Fc en la constituant des lots 4 343 555 et 5 937 669;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 9 juillet 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le second projet de règlement soit adopté et qu'il soit décrété ce qui suit :

RÈGLEMENT MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT 2010-050 RELATIF AU  
ZONAGE ET AU CAHIER DES  
SPÉCIFICATIONS POUR CRÉER LA  
ZONE 230-FC À MÊME LA ZONE 29-FC

## ARTICLE 5.

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

## ARTICLE 6.

L'annexe 1 intitulée « Plan modifiant les limites de la zone 29-Fc et créant la zone 230-Fc » et l'annexe 2 intitulée « Ajout modifiant le cahier des spécifications » font partie intégrante du présent règlement.

## ARTICLE 7.

La grille des spécifications est modifiée de façon à ajouter une page pour la nouvelle zone 230-Fc, lui ajouter des spécifications propres et reproduite en annexe 2 pour faire partie intégrante du présent règlement.

Les groupes liés à l'usage résidentiel permis dans la zone 230-Fc sont les suivants : « Unifamilial isolé et jumelé », « Bifamilial isolé » et « De villégiature ».

Les groupes liés à l'usage commerce et services permis dans la zone 230-Fc sont les suivants : « Commerce de détail », « Commerce de gros », « Commerce d'équipements mobiles lourds » et « Services ».

Le groupe lié à l'usage communautaire permis dans la zone 230-Fc est le suivant : « Conservation et récréation extensive ».

Les groupes liés à l'usage industriel permis dans la zone 230-Fc sont les suivants : « Services aux commerces transitaires », « Services divers » et « Autres ».

Le groupe lié à l'usage agricole et forestier permis dans la zone 230-Fc est le suivant : « Activités forestières de conservation ».

La classe « 81112 Réparation de la carrosserie, de la peinture, de l'intérieur et des glaces et pare-brise de véhicules automobiles » représente un usage spécifiquement autorisé dans la zone 230-Fc.

Les normes d'implantation relatives aux marges sont (en mètres) :

Marge avant générale minimale	10
Marge arrière générale minimale	10
Marge latérale générale minimale	10
Marge latérale minimale pour les résidences unifamiliales, bifamiliales et de villégiature	6

ARTICLE 8. **ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

**ADOPTÉ AUX BERGERONNES, CE 10<sup>IÈME</sup> JOUR DE  
SEPTEMBRE 2018**

---

FRANCIS BOUCHARD  
MAIRE

---

MARIE-EVE BOUCHARD  
DIRECTRICE GÉNÉRALE  
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

**18-09-2899 Demande d'autorisation d'aliénation en faveur des  
entreprises 9176-0280 Québec Inc. et 9176-0306 Québec  
Inc.**

---

CONSIDÉRANT QUE les entreprises 9176-0280 Québec Inc. et 9176-0306 Québec Inc. demande que la Municipalité des Bergeronnes autorise par résolution la CPTAQ à procéder à l'autorisation d'une demande d'aliénation en faveur de ces entreprises;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises 9176-0280 Québec Inc. et 9176-0306 Québec Inc. désirent se porter acquéreurs du lot 5 376 764;

CONSIDÉRANT QUE le lot 5 376 764 représente un lot agricole d'une superficie de 20,4644 hectares;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes doit autoriser par résolution la CPTAQ à procéder à l'autorisation d'une demande d'aliénation en faveur des entreprises 9176-0280 Québec Inc. et 9176-0306 Québec Inc. afin de rendre cette aliénation possible;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition du lot 5 376 764 par les demandeurs permettrait à ceux-ci de porter leur exploitation agricole à une superficie de 180,9781 hectares;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la CPTAQ à procéder à l'autorisation de la demande d'aliénation en faveur des entreprises 9176-0280 Québec Inc. et 9176-0306 Québec Inc.

**18-09-2900 Projet d'assainissement des eaux usées – Offre de  
services professionnels – AVIZO experts-conseils en  
assainissement des eaux usées :**

---

CONSIDÉRANT QUE les firmes Assaini-Conseil et Avizo Experts-conseils ont été invitées à présenter une offre de services professionnels pour une mise à jour du dossier d'assainissement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE la firme Assaini-Conseil a décliné l'invitation en raison d'un carnet de commandes complet;

CONSIDÉRANT QUE la firme Avizo Experts-conseils a présenté une offre de services professionnels en ingénierie datée du 31 juillet 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services de la firme Avizo Experts-conseils inclura les activités suivantes;

- Étude des débits d'eaux usées
- Analyse des scénarios d'assainissement
- Évaluation des travaux de réhabilitation

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le Conseil accepte l'offre de services professionnels en ingénierie présentée par la firme Avizo Experts-Conseils datée du 31 juillet 2018 pour le projet d'assainissement des eaux usées dont le tarif est établi en fonction de taux horaires et dont le budget pourra atteindre un maximum de 16 040.00\$, taxes en sus,

QUE la présente résolution soit envoyée à M. Christian Vézina, ingénieur.

**18-09-2901   Projet de mise aux normes eau potable - résolution pour le dépôt au MAMOT de la programmation TECQ 2014-2018 révisé**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle,

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018,

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la nouvelle programmation de travaux jointe à la présente datée du 10 septembre 2018 et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire,

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme,

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution,

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux déposée le 10 septembre 2018, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**18-09-2902 Élargissement de l'accotement adjacent à l'aréna pour maximiser le rôle des glissières de sécurité en béton prévues pour la neige du toit de l'aréna**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire maximiser le rôle des glissières de sécurité en les plaçant 3 à 4 pieds de la ligne jaune vers l'aréna;

CONSIDÉRANT QUE l'élargissement de l'accotement de la rue entre le talus du côté de la polyvalente et la rue serait une option à envisager pour permettre une largeur de rue adéquate au croisement de véhicules;

CONSIDÉRANT QU'une partie du pavage existant serait retirée pour éviter de créer un troisième joint d'asphalte et par ce fait même, permettre une meilleure qualité du travail;

CONSIDÉRANT QUE le coût total approximatif des travaux est estimé à 1 200 \$ avant taxes en matériaux et équipements et excluant le temps des ouvriers de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE l'équipe des travaux publics procèdent aux travaux.

**18-09-2903 Nettoyage des conduits et de l'échangeur d'air du CPE, la Giroflée**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes désire procéder au nettoyage des conduits et de l'échangeur d'air du CPE des Bergeronnes, la Giroflée;

CONSIDÉRANT QU'il est préférable de faire l'entretien aux deux ans;

CONSIDÉRANT QUE les deux soumissions suivantes ont été reçues;

SOUSSIONNAIRES	COÛT (taxes en sus)
Desjardins	2 400.00 \$
Ventilation du Nord	3 800.00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil autorise l'entreprise Desjardins environnement de Chicoutimi à procéder aux travaux au coût de 2 400\$ taxes en sus. Ce montant inclus les produits, la main-d'œuvre et l'équipement.

**18-09-2904 Nettoyage des fossés dans le Rang St-Joseph, rue de la Mer secteur Archéo Topo et du Lac à Raymond**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes désire procéder au nettoyage des fossés dans le Rang St-Joseph (entre 3 à 4 km) sur la rue de la Mer (+ ou - 250 m secteur Archéo Topo) et du côté du Lac à Raymond;

CONSIDÉRANT QUE les travaux publics désirent procéder au nettoyage de ceux-ci à l'aide d'une pelle mécanique et que le temps estimé est de 30 à 40 heures de travail;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil autorise les travaux.

**18-09-2905 Drainage du hangar municipal à l'aérogare**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes désire effectuer des travaux pour corriger le drainage au hangar municipal situé à l'aérogare pour éviter l'accumulation d'eau au printemps;

CONSIDÉRANT QUE le branchement de l'eau potable serait effectué en même temps que ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été demandées;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil autorise les travaux.

**DOSSIERS DU SERVICE INCENDIE :**

**18-09-2906 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 2018-118 relatif à la prévention des incendies et abrogation du règlement no. 2008-0044**

---

AVIS DE MOTION est donné par M. Martin Simard, conseiller, qu'il y aura adoption lors d'une prochaine séance du Conseil, du règlement no. 2018-118 relatif à la prévention des incendies et abrogation du règlement no. 2008-0044.

Un projet de règlement est présenté conformément aux dispositions de la loi et le règlement entrera en vigueur dès la date de son adoption.

**18-09-2907 Achat pour système de dénombrement**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes a réintégré l'entente intermunicipale d'intervention en matière de protection incendie avec la Ville de Forestville;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes doit effectuer une mise à niveau quant au système de dénombrement prévu par la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS à l'exception du conseiller, M. Charles Lessard, qui s'oppose.

QUE le conseil autorise l'achat de tag de rassemblement au montant de 324.17 \$, taxes incluses, auprès de l'entreprise Article promotionnel Daniel Dupuis;

QUE le conseil autorise l'achat de tag pour les casques au montant de 1 149.75 \$, taxes incluses, auprès de l'entreprise Aréo-Feu;

QUE le conseil autorise l'achat de numéro de bunker au montant de 1 179.45 \$, taxes incluses, auprès de l'entreprise L'arsenal.

**18-09-2908 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 2018-119 concernant une modification au règlement no. 2004-023 art. 3.9, 3.10 et 3.11 relatif à la tarification incendie.**

---

AVIS DE MOTION est donné par M. Luc Gilbert, conseiller, qu'il y aura adoption lors d'une prochaine séance du Conseil, du règlement no. 2018-119 concernant une modification au règlement no. 2004-023 art. 3.9, 3.10 et 3.11 relatif à la tarification incendie.

Un projet de règlement est présenté conformément aux dispositions de la loi et le règlement entrera en vigueur dès la date de son adoption.

**18-09-2909 Entente intermunicipale sur la fourniture de service en sécurité incendie – nomination d'un représentant**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS à l'exception du conseiller, M. Charles Lessard, qui s'oppose.

DE nommer M. Luc Gilbert, conseiller, à titre de représentant de la municipalité des Bergeronnes au sein du comité de l'entente intermunicipale sur la fourniture de service en sécurité incendie.

**DOSSIERS DU CAMPING BON-DÉSIR :**

**18-09-2910 Rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir par le maire :**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE LES MEMBRES DU CONSEIL PRENNENT ACTE du dépôt du rapport d'activités déposé par le maire, membre du comité de gestion du camping et entérinent les actes posés par le comité pour les mois de juillet et août 2018, tels que mentionnés dans le rapport.

**18-09-2911 Dépôt de la lettre de démission de l'employé Stefan Junior Gauthier :**

---

QUE LES MEMBRES DU CONSEIL PRENNENT ACTE du dépôt de la lettre de démission de M. Stefan Junior Gauthier datée du 15 juillet 2018.

**DOSSIERS DE LA SALLE DE QUILLES :**

**18-09-2912 Rapport d'activités de la salle de quilles par le conseiller Martin Gagné :**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE LES MEMBRES DU CONSEIL PRENNENT ACTE du dépôt du rapport d'activités déposé par le maire, M. François Bouchard en l'absence de M. Martin Gagné et entérinent les actes posés par le comité pour les mois de juillet et août 2018, tels que mentionnés dans le rapport.

**18-09-2913 Dépôt de la lettre de démission de M. Luc Gagnon :**

---

QUE LES MEMBRES DU CONSEIL PRENNENT ACTE du dépôt de la lettre de démission de M. Luc Gagnon datée du 5 juillet 2018.

**DOSSIERS – AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :**

**18-09-2914 Activités Journées de la culture**

---

CONSIDÉRANT QUE les journées de la culture auront lieu les 28, 29 et 30 septembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de matériel pour la réalisation d'une activité est nécessaire tel que des lunettes en carton permettant la vision 3D (activité Pierre-Julien Guay) au montant de 9.99\$ et qu'il faudrait prévoir une livraison accélérée;

CONSIDÉRANT QU'un budget de 70\$ serait nécessaire pour cette activité et que ce matériel pourrait être réutilisé lors d'activités similaires (jeux, films et vidéos en 3D);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil autorise un montant de 70\$ pour l'achat de matériel pour les journées de la culture.

**18-09-2915 Achat d'équipement pour la bibliothèque**

---

CONSIDÉRANT QUE les mobiliers sont désuets et ternes et qu'il serait nécessaire d'investir dans du nouveau matériel afin qu'il soit adéquat et pratique;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a ni table ni chaise, que le seul ordinateur n'est pas en fonction, qu'un coin lecture est aménagé sommairement sans être adapté pour les enfants et que le poste d'accueil est non sécuritaire et peu courtois,

CONSIDÉRANT QUE c'est un service public que les citoyens ont droit;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil procède à l'achat d'équipement au montant de 2 000 \$ taxes incluses.

**18-09-2916 Adoption d'un nouveau logo pour la salle de quilles**

---

CONSIDÉRANT QUE la salle de quilles ne possède pas de logo fixe;

CONSIDÉRANT QUE la salle de quilles est un lieu de rassemblement qui détient un fort potentiel pour la tenue d'activités ou d'évènements;

CONSIDÉRANT QU'une identité visuelle est importante et qu'un nouveau logo permettrait de revoir l'image de l'établissement;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte le nouveau logo présenté par l'agente de développement.

**DEMANDES DE COMMANDITES, D'AIDE FINANCIÈRE OU DE COTISATION ANNUELLE :**

**18-09-2917 Campagne spéciale de la Société canadienne de la sclérose en plaques – demande d'aide financière pour approfondir les études de cette maladie dégénérative :**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil refuse d'acquiescer à la demande d'aide financière de la Société canadienne de la sclérose en plaques.

**18-09-2918 Demande de renouvellement pour adhérer au *Guide du camping au Québec 2019* et au site internet *campingquebec.com* :**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil renouvèle la publicité dans le Guide du camping au Québec 2019 au montant de 1 004.10 \$ taxes incluses.

**18-09-2919 Comité organisateur de la Randonnée Vélo santé d'Alcoa – demande de commandites**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la municipalité commandite la Randonnée Vélo santé d'Alcoa au montant de 50\$.

**18-09-2920 Demande de commandite pour la 9e édition de la Coupe Roger**

---

CONSIDÉRANT QU'une demande a été déposée par M. Stéphane Guignard afin de commanditer la 9<sup>e</sup> édition de la Coupe Roger;

CONSIDÉRANT QU'il désire tenir une soirée après l'évènement dans le hangar d'avion;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la municipalité accepte la demande de commandite de la Coupe Roger pour un montant de 100 \$.

QUE la municipalité refuse de louer le hangar d'avion parce que les assurances ne couvrent pas le bâtiment.

**CORRESPONDANCES:**

- Demande d'aide pour bénéficier du programme de subvention en loisirs et en sports pour M. Frédéric Imbeault;
- Demande de priorité pour les campeurs saisonniers pour choisir leur terrain dans les secteurs B, C et D et d'ététer les arbres du secteur A pour profiter de la vue sur le fleuve;
- Invitation au *Grand Souper gastronomique Côte-Nord*, avec Philippe Mollé accompagné d'artisans culinaires qui aura lieu vendredi le 19 octobre 2018 à 18h, à l'Hôtel Le Manoir à Baie-Comeau;
- Remerciement pour la commandite octroyée à la Traversée du Lac Gobeil 3<sup>e</sup> édition;
- Invitation pour le congrès sur la médecine d'urgence en région du CISSS de la Côte-Nord – 14<sup>e</sup> édition;
- Invitation au colloque Vieillir et vivre chez-soi, dans sa communauté, dans son milieu de vie, les 25 et 26 octobre 2018.

**VARIA :**

**18-09-2921 Formation comité travaux publics – nomination de deux conseillers**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil nomme M. Luc Gilbert et M. Martin Simard au comité des travaux publics.

**18-09-2922 Montant forfaitaire pour frais de déplacements du responsable des travaux publics, Simon-Pierre Dufour**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que le conseil accepte d'octroyer un montant de 30\$/semaine pour les frais de déplacement du responsable des travaux publics.

**18-09-2923 Embauche au poste de préposé(e) à l'entretien ménager – autorisation d'aller en appel de candidatures**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit combler le poste de préposé(e) à l'entretien à la salle de quilles suite à la démission de M. Luc Gagnon;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil autorise la directrice générale d'aller en appel de candidature pour le poste de préposé(e) à l'entretien ménager à raison de 8 heures et demie par semaine.

**PÉRIODE DE QUESTIONS ;**

Le maire répond aux questions de l'assistance.

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Manon Brassard demande la levée de la séance. Le maire déclare donc la séance close à 8 h 45.

---

Francis Bouchard  
Maire

---

Marie-Eve Bouchard  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

---

*Je, Francis Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*